

D'après les derniers rapports sur les prêts aux petites entreprises et sur les prêts aidant aux opérations de pêche, les banques canadiennes manquent à leur devoir d'aider le gouvernement à stimuler les petites entreprises canadiennes. Malgré l'effort accru requis des banques pour augmenter cette aide, les chiffres parus indiquent une diminution du nombre de prêts consentis et des montants prêtés. Il semble par ailleurs que les banques canadiennes détournent les requérants des prêts garantis par l'État à des taux privilégiés pour pouvoir imposer les taux habituels qui sont plus élevés.

Je propose donc avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le gouvernement enquête sur ces méthodes bancaires, exige des comptes des prêts garantis par l'État et fasse rapport à la Chambre le plus tôt possible.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion proposée par le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe. Proposée aux termes de l'article du Règlement, cette motion exige l'unanimité. Y a-t-il unanimité?

**Des voix:** D'accord.

**D'autres voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité et la motion ne peut donc être présentée.

• (11.10 a.m.)

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA QUESTION D'UN ENTRETIEN TRUDEAU-NIXON AU SUJET DES MESURES DOUANIÈRES AMÉRICAINES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. En parlant hier soir du programme économique instauré par le président Nixon ainsi que des conséquences de cette mesure pour le Canada, le premier ministre a déclaré: «Je voudrais certainement m'assurer que le président Nixon est au courant du dilemme qu'il pose aux Canadiens quant à leur orientation future en Amérique du Nord». Étant donné cette déclaration, le premier ministre s'entreprendrait-il personnellement avec le président des États-Unis et auront-ils, au besoin, une série d'entretiens afin que le président, qui est certainement à l'origine de la politique américaine, soit informé plus directement?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a déjà fait la même suggestion et ma réponse demeure ce qu'elle était alors. Si une rencontre avec le président s'impose pour s'assurer, comme dit la citation, qu'il est au courant, alors, bien sûr, j'envisagerai de le rencontrer. Mais la déclaration veut dire exactement ce qu'elle dit: je veux m'assurer qu'il est au courant. Divers moyens sont disponibles à cette fin.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, ma suggestion antérieure avait surtout trait à la surtaxe, et à une question beaucoup plus vaste que le premier ministre a soulevée. Exprime-t-il des doutes sur la façon dont les autorités américaines envisagent l'avenir des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada et, étant donné que c'est maintenant que la politique américaine envers le

Canada pourrait prendre un tournant définitif, ne vaudrait-il pas mieux avoir des entretiens avec le président dès maintenant plutôt qu'après l'événement?

**M. l'Orateur:** La question supplémentaire du chef de l'opposition me paraît plutôt un argument. Cependant, le premier ministre pourrait peut-être y répondre s'il le veut bien.

**L'hon. M. Stanfield:** J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur. Avec tout le respect que je dois à Votre Honneur, il ne s'agissait pas d'un argument; ma question n'avait pas cette tournure. Je demandais simplement une très importante question au premier ministre. Comme les États-Unis pourraient établir leur politique ces jours-ci, ne convient-il pas que le premier ministre rencontre maintenant le président Nixon plutôt que d'attendre l'établissement de cette politique? A mon avis, il s'agit ici d'une grave question qui mérite une réponse réfléchie du premier ministre.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, l'observation est juste. Il faut en faire prendre conscience au président avant, comme le chef de l'opposition le dit, que ses politiques ne prennent un tournant définitif. Mais je répète qu'on ne peut qu'en conclure qu'il importe d'en saisir le président et il y a bien des moyens de lui faire connaître notre position. On peut le faire par téléphone, par lettre, par une rencontre, par des instances auprès de ses ministres ou par échange diplomatique. Il y a tout un choix de moyens de présenter des instances, comme le chef de l'opposition le sait sans doute.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, étant donné que le premier ministre lui-même insiste sur les conséquences graves et onéreuses qui résulteraient pour le Canada, à supposer que les États-Unis adopteraient certaines attitudes dont le premier ministre s'inquiète, y a-t-il quelque chose de plus important dans la conjoncture actuelle, en ce qui concerne le Canada, que le premier ministre, à titre de chef du gouvernement canadien, n'épargne aucun effort afin de faire comprendre ces inquiétudes au président?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député de Moose Jaw a la parole.

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si, selon son opinion avertie, l'augmentation du chômage accusée l'autre jour par Statistique Canada est l'effet des politiques protectionnistes américaines?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député invite le premier ministre à exprimer une opinion et j'estime que la question ainsi formulée est irrecevable.

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre a-t-il téléphoné ou écrit au président des États-Unis pour s'assurer qu'il comprend les sentiments du Canada à l'égard de la politique économique annoncée le 15 août par le président Nixon, et celui-ci l'a-t-il informé de l'attitude des États-Unis à l'égard du bill de soutien de l'emploi?

**Le très hon. M. Trudeau:** La réponse est non aux deux questions, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Le premier ministre pourrait-il alors prendre son courage à deux mains et, par téléphone ou